



Partenaire conseil des collectivités

Beauvais, le 10 mai 2010

Monsieur Didier Malé
Président
ROSO
86 rue de la Libération
60530 MESNIL EN THELLE

Objet : Projet de charte relative à la prise en compte de la participation et de la concertation avec le ROSO dans le cadre de la révision ou de l'élaboration des documents d'urbanisme
Affaire suivie par Elise Denous

Monsieur le Président,

Le 22 février 2010, vous avez présenté au Conseil d'Administration de l'Union des Maires de l'Oise le projet de charte relative à la prise en compte de la participation et de la concertation avec le ROSO dans le cadre de la révision ou de l'élaboration des documents d'urbanisme.

La question de la signature de ce document a été posée lors de la réunion du Conseil d'Administration suivant, le 26 avril dernier.

C'est avec regret que je vous fais part du refus opposé par notre conseil d'administration, fondé sur le souhait de ne pas favoriser votre association plutôt qu'une autre, défendant ces mêmes intérêts au sein du département.

Sachez cependant que l'association est mobilisée à ce sujet puisque, comme vous le savez, sont planifiées, au cours de ce printemps et dans tous les cantons du département, des réunions d'informations ayant pour thème « Le Grenelle de l'environnement et ses impacts sur le fonctionnement des communes ». La « Lettre de l'UMO », notre bulletin d'information bi-trimestriel, traitera également de ce sujet très prochainement.

Vous remerciant pour votre compréhension, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Alain VASSELLE
Sénateur de l'Oise
Maire d'Oursel-Maison